ASSEMBLÉE NATIONALE

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE
Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Guillaume PEPY
Président du Directoire
SNCF
2 place aux Etoiles
CS 20012
93212 La Plaine Saint Denis

Le Havre, le 23 février 2018

Objet : *Ligne Le Havre / Paris*

Monsieur Président du Directoire,

Comme vous le savez sans aucun doute, les usagers de la ligne Le Havre / Paris sont confrontés de manière récurrente à des dysfonctionnements entrainant des retards fréquents et des annulations de train. Le bon règlement de cette situation ne saurait attendre les investissements attendus dans le cadre du projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie prévu à l'horizon 2030.

C'est d'autant plus évident que depuis quelques semaines, cette situation déjà préjudiciable pour les usagers devient insupportable face à la multiplication des incidents « techniques » et de leurs conséquences sur les prévisions de trafic.

Les usagers sont exaspérés et les tensions s'accumulent. Et ce n'est pas le barème en vigueur concernant le remboursement partiel et dégressif des billets en fonction du temps de retard constaté qui est de nature à compenser les conséquences subies par de nombreux usagers dans leur vie professionnelle ou familiale.

Usager régulier de cette ligne, je pourrais ici développer des dizaines d'exemples constatés ou relayés par les associations d'usagers. Il en va de même pour nombre de décideurs économiques qui se trouvent contraints de se détourner du transport par le train dont la fiabilité est désormais en cause, pour privilégier la route afin d'honorer leurs rendez-vous.

Enfin, pour compléter ce constat accablant, je vous alerte sur l'iniquité constatée en matière d'application d'amendes ou de surcoûts pour des usagers en correspondance qui doivent, au dernier moment et de manière improvisée, changer de second train pour remédier au retard ou à l'annulation du premier.

Au regard de ces éléments, je vous demande de bien vouloir remédier dans les plus brefs délais aux dysfonctionnements constatés sur cette ligne très fréquentée, en adaptant les moyens budgétaires, techniques et humains au bon fonctionnement et à la ponctualité des trains programmés.

Je vous remercie de me fournir le détail des mesures d'urgence qui ont été prises ou qui sont envisagées pour corriger cette situation.

Je souhaiterais par ailleurs disposer d'un état précis de l'ensemble des retards et annulations de train constatés sur cette ligne depuis le début de l'année avec, pour chaque cas, une explication.

J'imagine qu'au regard de l'ampleur du préjudice, des mesures compensatrices de nature commerciale sont prises ou à l'étude concernant les abonnés. Je serais désireux d'en obtenir le détail.

Enfin, il m'apparaitrait juste qu'un voyageur en correspondance ayant subi un retard conséquent du premier train qu'il a réservé, puisse utiliser sans autre formalité et sans se voir appliquer amende ou surcoût, n'importe quel train de la ligne concernée par le trajet réservé.

Persuadé à l'heure où le service public ferroviaire est menacé par les préconisations du rapport Spinetta, de votre totale mobilisation pour remédier aux dysfonctionnements constatés,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président du directoire, en l'expression de mes salutations distinguées.

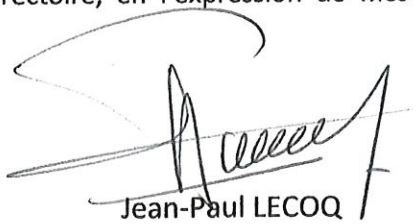

Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr
  Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre
  Ligne téléphonique provisoire : 02.32.92.59.11

- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD
  sebastien.giard@clb-an.fr
  Téléphone : 06.81.33.71.81